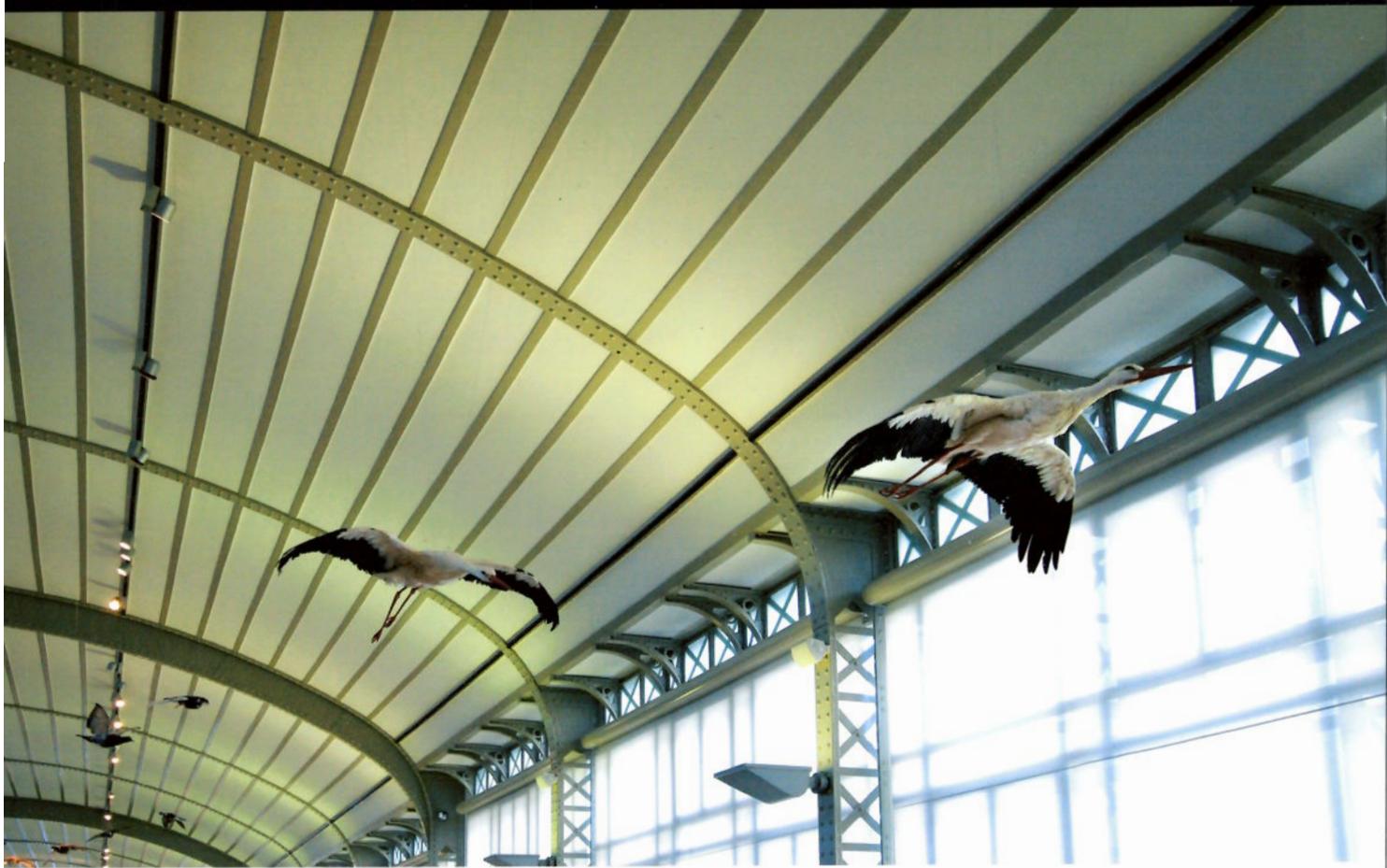
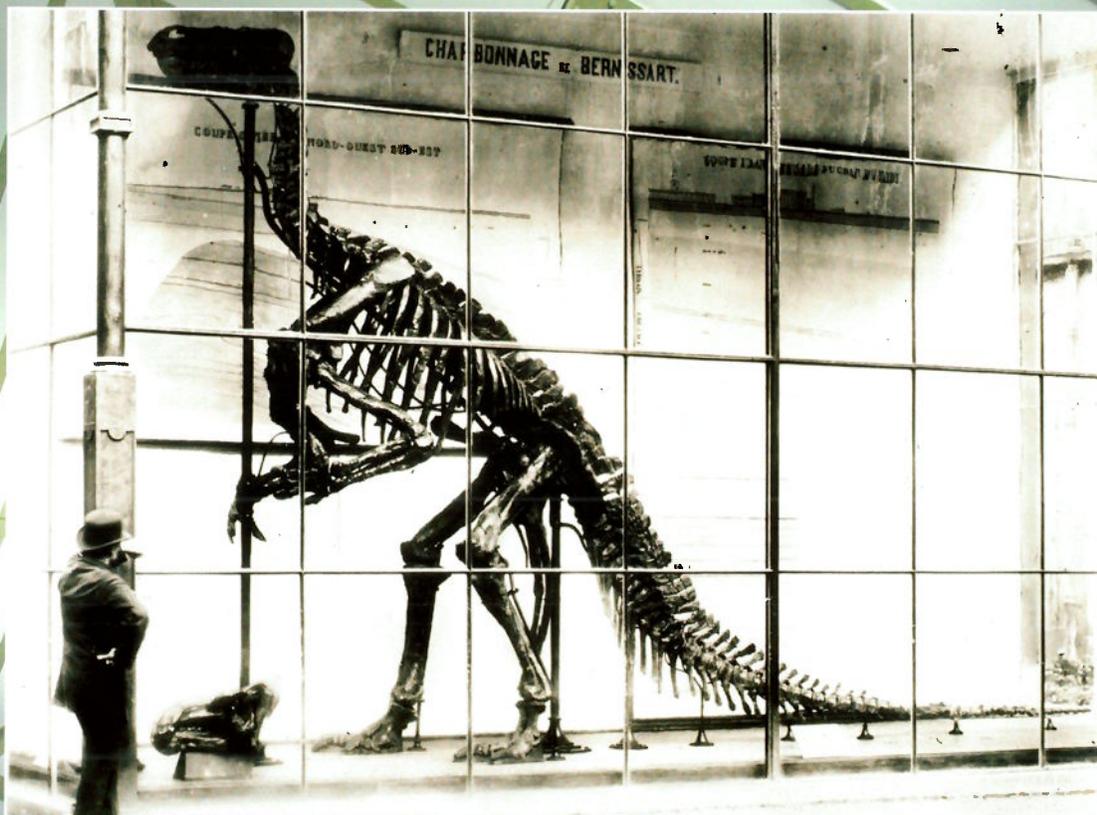


BRUXELLES ■ MUSEUM DES SCIENCES NATURELLES

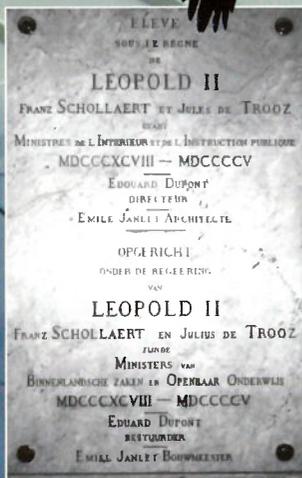


Régie des Bâtiments





Historique



PLACE DU MUSÉE

Le 31 mars 1846 fut fondé le « Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique ». Il fut installé dans les bâtiments de l'actuelle place du Musée à Bruxelles, là où Charles de Lorraine avait autrefois vécu et aménagé son cabinet des curiosités.

A la fin du XIX^e siècle, les collections du Musée s'étaient accrues à tel point qu'elles s'entassaient dans les bureaux, quant aux squelettes des iguanodons découverts dans les mines à Bernissart, ils étaient présentés dans une vitrine à même la cour intérieure du Musée.

PARC LÉOPOLD

Afin de pallier ce manque de place, le Musée se vit attribuer, en 1891, un nouveau bâtiment en haut du parc Léopold. L'immeuble choisi avait été conçu par l'architecte Cels à la moitié du XIX^e siècle et était destiné à abriter un couvent de rédemptoristes, mais ne remplit jamais cette fonction.

Sitôt ouvert le bâtiment s'avéra trop petit pour abriter les nombreuses pièces du musée. Le directeur de l'époque, Edouard Dupont confia aussitôt la construction d'une aile supplémentaire à l'architecte Charles-Emile Janlet. Celui-ci utilisa la déclivité naturelle du terrain pour concevoir un musée en paliers d'un seul tenant de près de cent mètres de long.

AILE JANLET

La nouvelle aile, érigée de 1898 à 1905, est attenante à un côté du couvent et perpendiculaire à l'axe de ce dernier ; elle se compose principalement de deux longs volumes contigus.

Le premier est pourvu d'un lanterneau assurant l'éclairage naturel d'une salle d'exposition. La salle d'exposition abritant les fameux squelettes des iguanodons de Bernissart est la plus connue du public. Elle fut entièrement conçue à l'épreuve du feu, en fer, briques et ciment. Les colonnes, mezzanines et escaliers qui y mènent furent fabriqués en fer forgé gracieux et élégant, le tout conforme à l'usage de l'époque. L'élément dominant dans la construction des murs est le verre. Les surfaces entre les fenêtres sont extrêmement étroites. Le but était de



permettre à la lumière de pénétrer de tous les côtés afin d'utiliser autant que possible la lumière du jour. La salle fait 84,26 mètres de long, 30 mètres de large et 7,2 mètres de haut. Une rangée de 13 colonnes fut nécessaire sur l'axe longitudinal de la salle. La nouvelle aile devait être aisément reliée au couvent. C'est pourquoi une cage d'escalier fut construite dans le coin où les deux ailes se rejoignent. L'architecte Janlet imagina aussi un escalier monumental qui, depuis le niveau des iguanodons, menait à une salle présentant de nombreux animaux avec, au-dessus de l'escalier, un éléphant.

En 1936, pour limiter au maximum le contact avec l'air, on construisit des cages en verre autour des iguanodons. Ces grandes vitrines demeurèrent jusqu'en 2005 et disparurent lors de la rénovation de la salle.

Le second volume, jouxtant le premier, résulte d'un rez-de-chaussée et de sa mezzanine ; d'un premier étage abritant des bureaux pour les chercheurs et d'un second étage accueillant une salle d'exposition caractérisée par la présence de gradins. Des vitrines d'exposition en cascade y sont aménagées. Un lanterneau constituant le versant nord de la toiture, ainsi que de grandes fenêtres en façade sud procurent à cette dernière un éclairage naturel abondant.

Cette salle, appelée salle des gradins, fut fermée dans les années soixante en raison du danger d'effondrement du lanterneau.

TOUR DE VESTEL

Toujours en raison du manque de place, les autorités approuvèrent, dans les années trente, le projet d'extension de l'architecte De Vestel. Il conçut une haute tour devenue un monument emblématique de la capitale. Le gros œuvre fut terminé avant la guerre. Les travaux furent interrompus pendant la guerre et, après celle-ci, ils traînèrent pendant de nombreuses années. Ils ne furent achevés qu'au début des années quatre-vingt.

En 1948, le « Musée royal d'histoire naturelle » fut rebaptisé « l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique » pour souligner qu'il s'agit d'une institution de recherche scientifique.

Toutefois, de nos jours, l'appellation "Museum des Sciences

naturelles", est communément utilisée pour désigner les activités destinées au public.

Dans les années 50, le bâtiment du Service géologique de Belgique, parallèle à l'aile Janlet, est également construit par l'architecte De Vestel, ainsi que trois annexes reliées à l'aile Janlet.

ANNÉES 80

Le couvent fut rénové au cours des années 80 et abrite depuis lors de nouvelles salles comme la salle des baleines et le tunnel des pôles.

Entre-temps, l'étage supérieur de l'aile Janlet fut fermé pour des raisons de sécurité.

Originellement, l'accès à l'aile Janlet était situé à la tête du bâtiment, côté parc Léopold. A la suite de l'extension de l'Institut par la tour De Vestel, l'entrée principale fut déplacée.

Lors de la rénovation de l'aile du couvent, l'escalier qui menait des iguanodons à l'éléphant fut remplacé par un double escalier représentant deux spirales géantes d'ADN s'entrelaçant, coupant ainsi la liaison entre l'aile Janlet et le couvent.

A la suite de ces modifications, la logique du parcours architectural initial fut fondamentalement bouleversée : l'aile Janlet fut physiquement et visuellement isolée des autres bâtiments de l'Institut.

ANNÉES 90

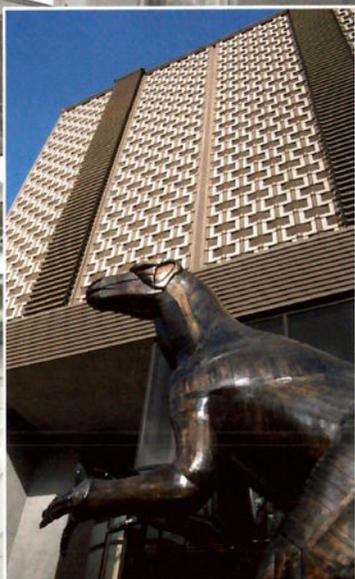
Entre janvier 1996 et octobre 1998, une troisième extension, comprenant le recouvrement de la cour et la construction d'un bâtiment de raccord, eut lieu.

ANNÉES 2000

Début des années 2000, mûrit un projet de rénovation totale de l'aile Janlet. Rénovation qui s'est déroulée de 2003 à 2009 en deux phases distinctes.



Recouvrement de la cour et construction d'un bâtiment de raccord dans les années '90.

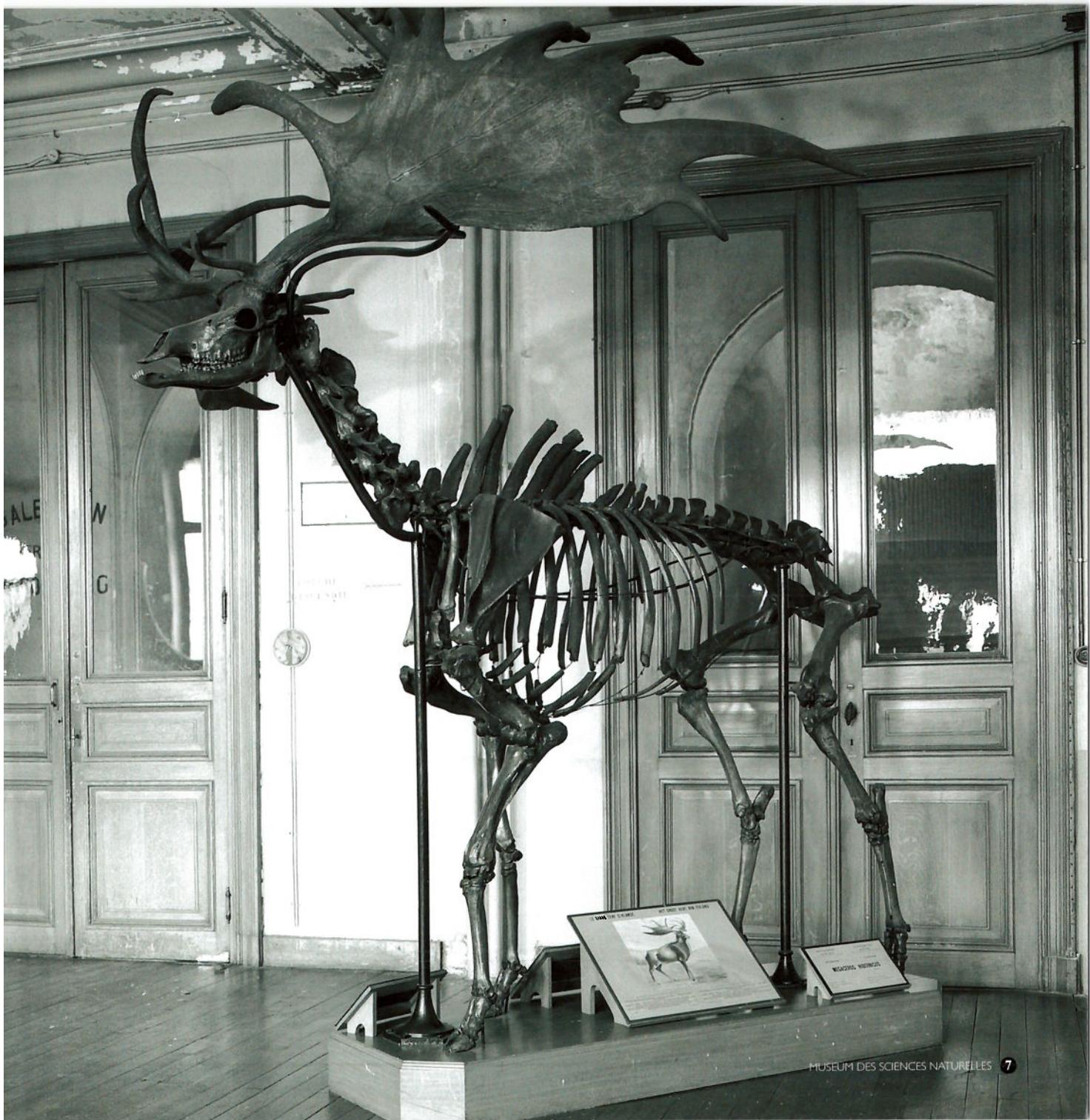


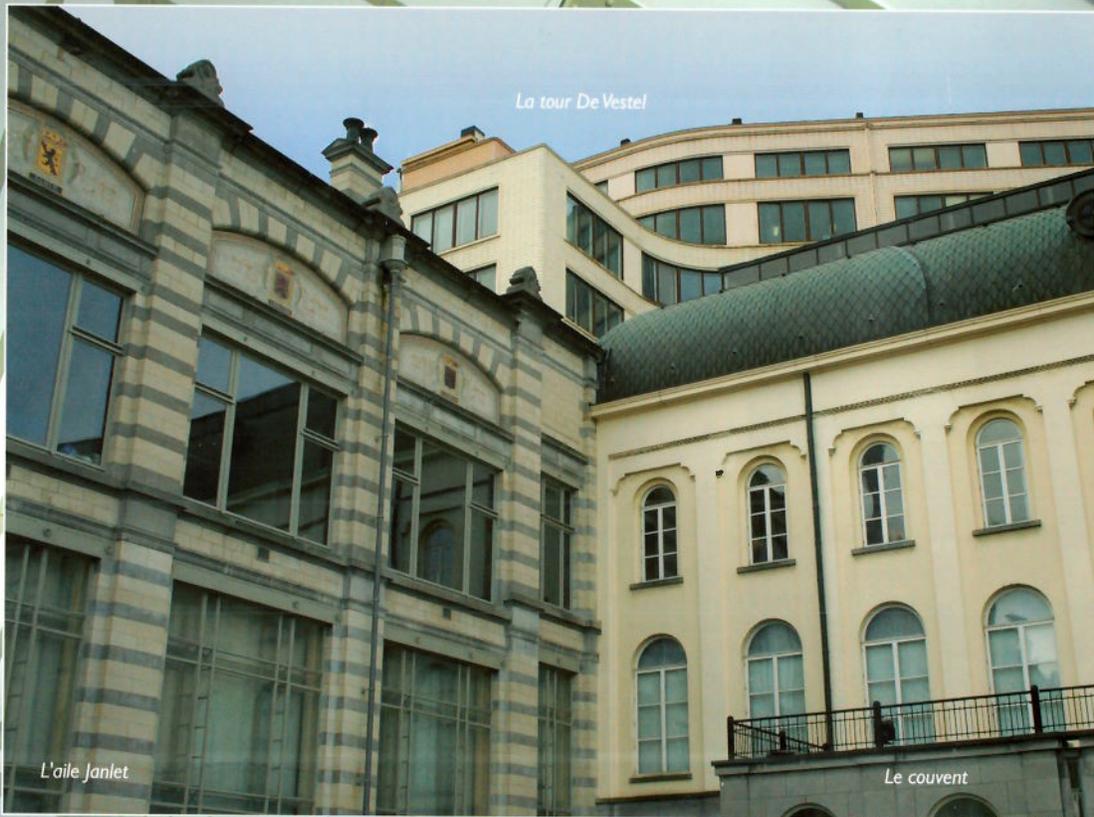
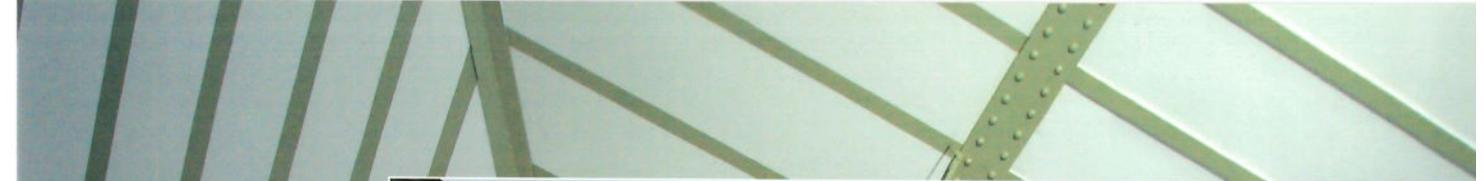
La tour De Vestel.



L'escalier monumental a été rétabli.







La tour De Vestel

L'aile Janlet

Le couvent



L'aile Janlet.





Rénovation de l'aile Janlet

PHASE 1 - TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DANS L'AILE DE GÉOLOGIE

Des travaux préliminaires ont été exécutés d'avril 2003 à mars 2004 dans l'aile de géologie. Ceux-ci consistaient à réaménager les laboratoires situés au - 4 (rez-de-chaussée côté rue Jenner) et à construire un escalier couvert la reliant à l'aile Janlet.

Pour faciliter les travaux de rénovation de l'aile Janlet (phase 2), les sous-sols de l'aile de géologie ont été réorganisés en espace de stockage avec compactus permettant le déménagement temporaire des collections de l'aile Janlet. Une mezzanine a été installée (niveau 0) afin d'y loger une partie des bureaux de l'aile Janlet. Le niveau -1 a également été refait en tenant compte de son futur réaménagement en salle de lecture pour la bibliothèque de l'Institut.

PHASE 2 - RÉNOVATION DE L'AILE JANLET

La structure de l'aile Janlet n'étant pas en concordance avec sa double fonction d'institution de recherche scientifique et de musée, une réorganisation s'imposait. Il s'agissait de séparer les circuits accessibles au public de ceux uniquement réservés aux scientifiques. De plus, la communication physique entre les différentes ailes de l'Institut devait être améliorée et facilitée.

Dans sa conception du bâtiment, l'architecte Janlet intègre aspect muséographique et concept architectural. C'est ce qui se dégage de la façon dont la lumière naturelle entre dans le bâtiment, de la construction « en escalier » des espaces d'exposition, chaque palier correspondant à une partie de notre histoire géologique, de la présentation des collections dans des vitrines modulaires, etc.





La galerie de l'évolution.

Aujourd'hui, la conception muséologique a changé : on privilégie la qualité et non la quantité, raison pour laquelle le Musée souhaitait revoir la présentation de la collection exposée.

Pour des raisons de sécurité incendie, la mezzanine de la grande salle d'exposition ainsi que la « salle des gradins » située aux 3^e et 4^e étages ne pouvaient plus être utilisées, ce qui limitait les possibilités pour le Musée.

Au sous-sol, il manquait des espaces de stockage pour héberger la vaste collection de l'Institut. Une rénovation des laboratoires était également nécessaire.

La rénovation de l'aile Janlet a été conçue en trois parties : d'abord l'institution de recherche avec ses collections, ensuite le musée avec la grande salle d'exposition des squelettes de Bernissart et, enfin, la nouvelle tour de circulation, l'optimisation du circuit muséologique et la nouvelle « salle des gradins/galerie de l'évolution ».

L'institution de recherche et ses collections

Les stockages au sous-sol ont été réorganisés en maintenant une partie des stockages existants et en intégrant une zone de nouvelles archives compactes. Au sous-sol toujours, les laboratoires ont été réaménagés et connectés aux labos de l'aile de géologie. Les bureaux du niveau +1 ont également été réaménagés. Une connexion fonctionnelle avec les conservatoires a été établie grâce à l'installation d'un ascenseur. Les circuits public-personnel ont été rationalisés et séparés.

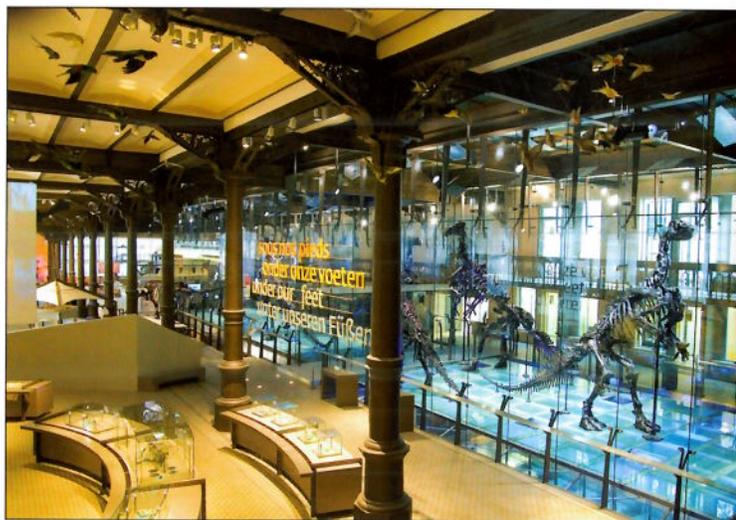
Le musée : la grande salle d'exposition/ la galerie des dinosaures

L'accessibilité et la lisibilité de l'aile Janlet ont été améliorées par la création d'un accès direct à la grande salle d'exposition : un passage couvert au départ de l'entrée principale. La liaison entre l'aile du couvent et l'aile Janlet a été restaurée ; l'escalier monumental a été reconstruit.

La disposition des iguanodons de Bernissart a été optimisée par leur déplacement vers la zone située sous le lanterneau. Une partie de ces squelettes est présentée en position debout, tandis que l'autre est disposée comme ils ont été trouvés in situ.

La structure transparente de la vitrine permet aux visiteurs d'admirer les squelettes tant dans leur globalité que dans leurs moindres détails. Le déménagement des iguanodons a ainsi restauré une vue d'ensemble sur l'exposition depuis l'entrée de la grande salle d'exposition par la mezzanine.

Lors de la rénovation, l'état originel de la grande salle d'exposition a été remis en valeur tout en tenant compte des exigences du Musée concernant l'éclairage, la ventilation, les alimentations techniques diverses, le contrôle de la lumière du jour...





La galerie des dinosaures.

La nouvelle « tour de circulation », l'optimalisation du circuit muséologique et la nouvelle « salle des gradins/galerie de l'évolution »

Un nouveau noyau de circulation verticale allonge maintenant le parcours du musée. Il permet l'accès depuis le rez-de-chaussée à la partie publique de la cave (« iguanodons gisement »), à la mezzanine et à la « salle des gradins ».

La nouvelle « tour de circulation » répond aux prescriptions en matière de sécurité incendie et d'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite. En créant cette circulation supplémentaire, la mezzanine est de nouveau intégrée dans le circuit muséologique.

Au 4^e étage, une nouvelle passerelle vitrée mène le public de la tour de circulation à la « salle des gradins », ainsi dénommée compte tenu de la pente dans le sens transversal de la salle.

Cette salle, fermée au public depuis de nombreuses années pour des raisons de sécurité incendie et d'évacuation, a été entièrement rénovée.

Aujourd'hui ce bel espace est à nouveau inséré dans le circuit muséologique du musée et abrite la galerie de l'évolution.

La rénovation a permis de trouver un équilibre entre d'une part, la conservation des éléments structurels existants et d'autre part, l'affectation de l'espace en une salle d'exposition contemporaine avec les nouveaux aménagements qui en découlent.

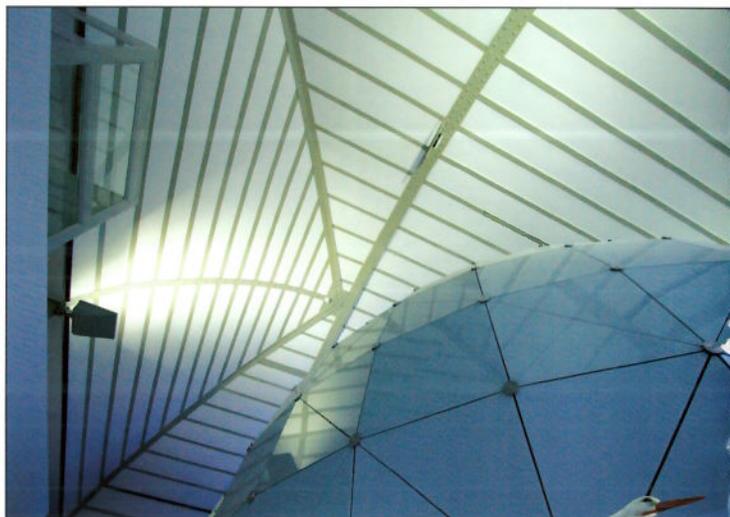
La structure métallique portante des charpentes, les châssis métalliques, les lanternes, le plan incliné, une partie des vitrines d'origine, la finition de sol en parquet ont été restaurés.

Un nouveau circuit « haut » et « bas » a permis d'aménager un circuit muséologique en boucle pour les visiteurs. Des escaliers ainsi que des ascenseurs réservés aux personnes à mobilité réduite situés de chaque côté de la salle garantissent une bonne circulation verticale entre le haut et le bas.

Dans un petit auditoire sphérique, les visiteurs reçoivent, avant d'entamer la visite, des informations sur l'exposition.

Toutes les techniques spéciales de la salle ont été rénovées et permettent une nouvelle utilisation répondant aux exigences en matière de sécurité incendie, d'éclairage, de chauffage, d'équipements électriques,...

L'aménagement muséologique de la « salle des gradins/galerie de l'évolution » a été réalisée par l'Atelier de l'Île, en collaboration avec le Musée.



FICHE TECHNIQUE

Propriétaire : Etat belge

Occupant : Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

Phase 1 : travaux préliminaires

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Etudes : SumProject architecture & engineering, Bruxelles

Coût : 3 000 000 € TVAC

Durée des travaux : Avril 2003 - mars 2004

Phase 2 : travaux de rénovation

Maître d'ouvrage

• **Gros œuvre et finition** :

Maître d'ouvrage : SPF Mobilité et Transport

Maître d'ouvrage délégué : Régie des Bâtiments

• **HVAC, électricité et ascenseurs** :

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Etudes

SumProject architecture & engineering, Bruxelles

Entreprises

Gros œuvre et finition : DENYS, Wondelgem

HVAC : AXIMA Contracting, Bruxelles

Electricité : NIZET Entreprise, Louvain-la-Neuve

Ascenseur : COOPMAN Comfortlift, Kuurne

Coût : 22 800 000 € TVAC

Coût pris en charge par Beliris : 11 800 000 €

Coût pris en charge par la Régie des Bâtiments : 11 000 000 €

Durée des travaux

Date de commencement : avril 2004

La galerie des dinosaures et la tour de liaison : 2005 – octobre 2007

La galerie de l'évolution et la passerelle vitrée : 2007 – février 2009

La Régie des Bâtiments

La référence de l'immobilier fédéral

Créée en 1971 en tant que parastatal de catégorie A, la Régie des Bâtiments assure l'hébergement des fonctionnaires fédéraux dans une optique qualitative ainsi que la préservation du patrimoine architectural fédéral.

Respect du client, flexibilité et efficacité sont les trois valeurs-clés.

Pour l'hébergement des fonctionnaires fédéraux, soit la Régie des Bâtiments loue des bureaux de qualité, soit elle intervient en tant que maître d'ouvrage.

Lors de la location d'espaces de bureaux, les besoins spécifiques des clients sont au centre de ses préoccupations. Dans le cas d'une construction, la Régie des Bâtiments accorde une attention particulière à la qualité architecturale globale des plans de l'édifice. Cette qualité s'évalue, entre autres, en termes de fonctionnalité du bâtiment, de durée de vie envisagée, de qualité esthétique et d'implantation urbanistique au sein de l'environnement existant, de coût, de frais d'entretien et d'utilisation durable de l'énergie.

Sur les plans architectural et historique, le patrimoine géré comprend quelques joyaux remarquables. Depuis de nombreuses années, la Régie des Bâtiments ne cesse d'étendre son savoir-faire dans le domaine des techniques de restauration et de préservation. Là où cela est possible, les sites et bâtiments historiques reçoivent une affectation fonctionnelle. Chaque année, quelques édifices et monuments de grande valeur retrouvent leur lustre d'antan.

La Régie des Bâtiments remplit également les engagements contractés par l'Etat belge en matière d'infrastructure vis-à-vis d'institutions internationales, comme les Ecoles européennes.

Le parc immobilier géré en propriété atteint les 1 038 bâtiments (env. 4,9 millions m²) et celui des locations est de 559 bâtiments (env. 2,9 millions m²).

La réalisation de chaque projet est toujours le fruit d'une collaboration couronnée de succès entre les différents partenaires.

Grâce à la qualité de sa prestation de services et à son savoir-faire unique et spécifique dans le domaine de la construction, de la restauration et de l'immobilier fédéral, la Régie des Bâtiments est la partenaire de référence de l'Etat fédéral.

Réalisation

Régie des Bâtiments

Service de presse

Avenue de la Toison d'Or 87 bte 2

1060 Bruxelles

Tél. : +32(0)2 541 70 66 - Fax : +32(0)2 541 70 70

presse@regiedesbatiments.be

Photos : Régie des Bâtiments - Th. Hubin

www.regiedesbatiments.be

Février 2009

Dépôt légal : D/2009/10945/2



L'auditoire sphérique.